

Avant-propos

Luc Cambrézy, Véronique Petit

► **To cite this version:**

Luc Cambrézy, Véronique Petit. Avant-propos. Population, mondialisation et développement : quelles dynamiques ?, La Documentation Française, pp.9-16, 2012, Etudes. ird-00816572

HAL Id: ird-00816572

<https://hal.ird.fr/ird-00816572>

Submitted on 22 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVANT PROPOS

Le présent ouvrage se situe dans le prolongement des réflexions menées par un groupe de chercheurs il y a plus d'une décennie et parues dans la même collection de la Documentation française. Il s'agissait de la question des relations entre population et développement (Charbit, 2000). Deux raisons au moins nous conduisent à prolonger ou à élargir ces interrogations. La première est que les pays dits « du Sud » - nous reviendrons sur les manières de nommer et de diviser ainsi le Monde – forment un « ensemble » beaucoup plus hétérogène qu'on ne le pense encore trop souvent ; la seconde, liée à la première, tient à l'ampleur des bouleversements survenus durant cette courte période de temps du fait de l'accélération de la globalisation des économies et des échanges.

Parmi les opinions partagées par le plus grand nombre, celle, très alarmante sinon alarmiste, d'une planète surpeuplée et promise à la famine, aux guerres et à la destruction de l'environnement retient particulièrement l'attention. Aussi générale soit-elle, cette perception d'un inévitable enchaînement de crises repose cependant sur une réalité, celle d'un monde désormais perçu et pensé comme fini dans lequel les pays sont tous plus ou moins interdépendants. De ce point de vue, les prévisions relatives aux changements climatiques apportent une éclatante démonstration de la justesse de la théorie de « l'effet papillon ». Et l'on pourrait en dire autant à propos de la catastrophe nucléaire de Fukushima dont les conséquences environnementales, mais surtout peut-être, politiques, ont très largement débordé les frontières de l'archipel japonais.

Sur cette problématique au fond très générale de l'avenir de la planète et de l'humanité, l'Afrique sub-saharienne est d'autant plus volontiers convoquée que les perspectives environnementales sont inquiétantes, que les conflits ne manquent pas et que la pauvreté, telle qu'elle est mesurée par les multiples indicateurs mis à la disposition des analystes, y est incontestablement plus profonde et plus grave que partout ailleurs. Cependant, ces sombres prévisions posent problème tant elles s'accompagnent d'explications simplistes et mono causales et de représentations ignorant ou sous-estimant la diversité et la complexité des contextes et des situations. Il faut éviter les raccourcis. La pauvreté qui affecte globalement l'Afrique sub-saharienne ne préjuge en rien d'une quelconque unicité du « continent noir » ; pas plus d'ailleurs que de celle de l'existence de « l'homme africain ». Mis à part le fait que la quasi-totalité des pays africains n'ont que 50 ans d'existence et qu'ils représentent une bonne part des pays qualifiés de « moins avancés », il y a autant de situations diverses en Afrique que sur les autres continents.

Ces représentations et généralisations du monde ont des racines très anciennes qu'il faudrait au minimum faire remonter à l'époque des Grandes Découvertes. De l'esclavage au mythe du bon sauvage en passant par la « mission civilisatrice de la colonisation », on retrouve au fond une très grande continuité dans l'évolution de la pensée occidentale dans sa conception du progrès comme dans le regard porté sur l'Autre et l'ailleurs : une position toujours en surplomb et une certaine inaptitude à se penser autrement que comme le centre du monde.

En dépit de ces antécédents, c'est seulement à la fin de la Seconde Guerre mondiale et au tournant de la décolonisation qu'apparaît le concept de « développement » et de son corollaire, « l'aide au développement ». Simple coïncidence ? Ces populations seraient-elles « entrées en pauvreté » à la suite des indépendances ? Non, bien sûr, mais dans le contexte de la Guerre froide - le contrôle politique de ces nouveaux pays devenant vital, il fallait leur trouver une place et les ranger dans une catégorie ; de colonisés, les puissances occidentales dominantes les firent passer dans celle de « sous-développés ». Sous l'impulsion des Etats-Unis et des Nations-Unies ce concept de développement fut (et reste encore) totalement subordonné et associé à la mise en place d'une économie de marché. Le tout associé à un objectif clair : contrer ou prévenir la diffusion et l'influence du modèle communiste porté alors par l'Union Soviétique. Au passage, notons que sur un plan tant économique que géopolitique, le continent africain, tout au moins dans sa partie sub-

saharienne, pesait de peu de poids au regard de l'importance stratégique du Proche-Orient, de l'Asie et de l'Amérique latine.

Dans ce monde d'alors, que figeait en partie cette confrontation idéologique, les divisions géographiques de l'époque semblaient à la fois plus simples et plus visibles. Certes, le concept de pays « sous-développés » avait laissé la place à celui de « pays en voie de développement », mais se dessinait encore assez clairement cet ensemble. Aujourd'hui, les pays que l'on dit « du Sud » (donc en « dessous » puisqu'au bas de la carte...) représentent une incroyable diversité et palette de situations. Depuis les années 1990, l'imagination ne cesse d'être mobilisée pour créer de nouvelles typologies et de nouveaux acronymes : « nouveaux pays industrialisés », « pays émergents », Tigres et Dragons, BRICS, ... Tandis que d'autres subsistent, tel le groupe des « pays les moins avancés » (33 sur 48 sont en Afrique). Ainsi, alors que la chute du Mur de Berlin a été l'occasion pour certains d'énoncer quelques prophéties pour le moins discutables et hasardeuses (la « fin de l'histoire », le « nouvel ordre mondial »), personne ne fut en mesure de prévoir et d'énoncer ce que serait le monde vingt ans plus tard. La Chine est devenue la seconde puissance économique de la planète, le monde arabe est en pleine ébullition, les pays européens affrontent une sévère crise économique, financière et sociale, le Vietnam est devenu le second producteur au monde de café, la Turquie et le Brésil (parmi bien d'autres) contestent l'influence des anciennes puissances coloniales en Afrique. On pourrait multiplier les exemples qui témoignent de la rapidité des changements et de la complexification des situations et des relations tant entre les pays qu'à l'intérieur de ces mêmes pays.

Cette évolution nous oblige à reconsidérer la pertinence de nos catégories et la réalité des frontières entre Nord et Sud, entre pays développés et pays en développement. De nouvelles divisions et configurations géographiques apparaissent et de nouvelles fractures sociales, économiques et politiques se construisent à l'intérieur de ces grands ensembles : nouvelles hiérarchies sociales, aggravation des inégalités, nouvelles formes de pauvreté...

Tel est, en quelques mots, le contexte pour le moins bouleversé dans lequel sont à lire les différentes contributions rassemblées dans cet ouvrage. S'éloigne la supposée menace de la « bombe démographique » et la problématique du développement et de l'aide au développement s'inscrit désormais dans une autre forme de pragmatisme, plus économique et géopolitique qu'idéologique : celle de l'accès aux ressources minières et agricoles, aux marchés, aux gisements de main-d'œuvre à bas coûts.

Dans cette globalisation quasi généralisée des économies, la question du choix et de la qualité du modèle de développement n'est guère posée et ce, malgré le coût environnemental que l'on lui connaît. De notre côté, on n'entrera d'ailleurs pas ici dans le débat technique de la définition du développement ; ni de celle de la pauvreté qui, au passage, touche également les vieilles nations occidentales de moins en moins qualifiables d'industrialisées. En gardant à l'esprit que la réflexion conduite dans ces pages se concentre surtout sur l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, on devine néanmoins à quels types de constats et de difficultés il est fait référence. On pense bien sûr à ce qui pose davantage problème dans ces régions : la santé, l'éducation, la sous-alimentation, la pauvreté, l'indigence des infrastructures, la difficile maîtrise de l'urbanisation, l'instabilité politique ou ses dérives autocratiques... ; autant de sujets qui constituent la représentation sombre à laquelle est associée la question du développement.

Mais il en est une autre plus dynamique et toute aussi réelle : la maison en dur qui remplace la case en banco, l'antenne parabolique au fin fond de l'Amazonie, la motocyclette flambant neuve ou le téléphone portable ; autant de signes matériels visibles et tangibles de l'accélération de la mondialisation. Accompagnant l'urbanisation de la planète, la croissance rapide d'une classe moyenne plus mobile et plus instruite en est un autre. Quoiqu'on pense par ailleurs de la qualité et de la durabilité de ce modèle de développement, ces signes sont autant à prendre en compte que les indicateurs du développement humain, le taux de mortalité infantile trop élevé ou l'espérance de vie trop courte. Ils corrigent une vision du

monde et du « Sud » dans lequel on sous-estime par trop le dynamisme, les capacités d'innovation et la rapidité des adaptations.

C'est au fond dans la perspective de ce monde en mouvement rapide que nous voulons situer cette réflexion ; un monde dans lequel les 128 milliards de l'aide publique au développement sont finalement à relativiser si on compare cette somme aux 300 milliards de dollars de remises des migrants (chiffres OCDE) ou aux 1.500 milliards de dollars d'investissements directs étrangers.

*

*

*

A l'évocation des thématiques traitées dans cet ouvrage, on se rendra vite compte que la recherche de l'exhaustivité – si tant est qu'elle fut possible - n'a pas été l'objectif retenu. Des sujets majeurs, tels que la santé ou l'éducation ne sont pas abordés ou seulement évoqués de manière incidente (le VIH par exemple). De ce fait, si cette réflexion entend prétendre à une quelconque originalité, c'est d'abord dans la multiplicité des liens et des relations qui apparaissent dans le croisement des différents sujets traités. Aucun n'étant indépendant des autres, nous nous situons donc ici délibérément à l'opposé des corrélations binaires et simplistes qui feraient de la croissance démographique le facteur explicatif de la pauvreté ; de la dégradation de l'environnement la conséquence de l'ignorance des populations ; ou de la privatisation du foncier la solution au problème du développement.

Le premier chapitre rédigé par Christophe Z. Guilmoto, Isabelle Attané et Sébastien Oliveau, permet de mettre fin à la question récurrente de l'explosion démographique encore trop souvent décrite comme la chronique d'une catastrophe annoncée. Chemin faisant, l'état des lieux et les projections mobilisées par les auteurs permettent de dresser l'évolution du contexte démographique pour les prochaines décennies. Ces dynamiques démographiques constituent à la fois les causes et les conséquences des évolutions économiques et sociales qui dessineront les sociétés de demain puisqu'elles contribuent fortement à la constitution d'enjeux déterminants pour le développement telles que les relations intergénérationnelles, les rapports de genre et la part de la population active. A ces enjeux globaux s'ajoutent également les relations entre régions et pays. Les dynamiques démographiques (vieillesse, migrations de main-d'œuvre plus ou moins qualifiées, urbanisation) nourrissent autant - à travers les flux proches ou lointains de personnes - les dynamiques économiques que les nouvelles redistributions spatiales de la population à la surface du globe. Ces nouvelles configurations, mettent en évidence l'importance des disparités régionales observées selon les échelles considérées. L'analyse des processus démographiques (croissance, vieillissement, niveau dans la transition de la fécondité ou de la mortalité) régionaux et nationaux mettent en évidence la pluralité des transitions démographiques et contribuent ainsi à déconstruire l'idée d'un cheminement identique pour l'ensemble des pays du monde asiatique ou africain.

Le deuxième chapitre, signé par Yves Charbit, poursuit la réflexion entamée auparavant. Se plaçant également dans une perspective démographique, il s'attache davantage à l'identification et à la compréhension des facteurs permettant de rendre compte du ralentissement de la croissance de la population mondiale et de sa stabilisation à un certain horizon. Ce chapitre remet en cause la lecture de la dynamique démographique à travers le prisme de la théorie de la transition démographique. Bien que ce modèle descriptif soit largement mobilisé dans les sphères démographique et médiatique, il est loin d'être exempt de critiques. La transition démographique décrit le passage d'un régime démographique traditionnel caractérisé par une mortalité et une fécondité élevées à un régime démographique moderne associé à une mortalité et une fécondité faibles. Cette théorie est supposée décrire le phasage de la dynamique démographique dans une perspective

longitudinale. Mais déjà à ce niveau il est évident que l'ensemble des pays ne suivent pas l'enchaînement mécanique proposé (c'est-à-dire la baisse de la mortalité entraîne la baisse de la fécondité). Alors que cette théorie n'explique pas les raisons du changement démographique, Yves Charbit montre quels sont les facteurs sociaux, culturels, économiques et politiques à l'œuvre qui permettent de rendre compte de l'évolution de telle ou telle population. L'examen de différents exemples permet d'interroger les causalités du changement et du ralentissement de la croissance démographique actuellement observée. Les discours alarmistes qu'a suscité la croissance de la population mondiale - fréquemment analysée et interprétée en terme de « surpopulation » - sont difficilement dissociables de la peur de devoir vivre sur une planète dont les ressources finies ne suffiraient plus à assurer la survie des hommes si ceux-ci conservaient leurs modes de production et de consommation actuels.

Dans le troisième chapitre, Frédéric Sandron revient justement sur les débats relatifs aux liens entre population et environnement. Quels sont les termes idéologiques et scientifiques de ce débat ? Comment ont-ils évolué et sous la pression de quels faits ? A quels concepts et notions ont-ils donné naissance ? Et peut-être surtout quels ont été les effets de ce débat sur la conception et la mise en œuvre de politiques de population et de développement ? L'adaptation des hommes et des sociétés aux milieux, et aux opportunités qu'offrent ces derniers, conditionne également les solutions au développement social et à la croissance économique envisagées par les acteurs politiques et institutionnels.

La dimension politique dans les choix des modèles de développement, et donc la question de la responsabilité collective, prend dès lors toute sa signification. Isabelle Lebon et Frédéric Gavrel posent explicitement la question du lien entre institutions politiques et développement dans le quatrième chapitre. Existe-t-il un modèle d'organisation politique plus favorable qu'un autre en termes de développement ? Autrement dit, que signifie la corrélation entre l'indice de développement humain (IDH) défini par le PNUD ou la croissance mesurée à travers et le produit intérieur brut (PIB) et le niveau de démocratie ? Comment faut-il interpréter cette corrélation ? Est-ce la croissance économique qui favorise l'émergence de la démocratie ? Ou, inversement, le système démocratique - en garantissant les libertés individuelles et le droit à la propriété - conduit-il à un renforcement des investissements productifs ? Finalement les résultats restent mitigés. La démocratie ne serait pas systématiquement du point de vue du développement le régime politique le plus performant. Cependant, elle aurait le mérite d'assurer sur la durée la stabilité des institutions, cette permanence constituant une vertu d'un point de vue économique. Ce chapitre contribue aussi à déconstruire des a priori idéologiques en rappelant que la démocratie, la « bonne gouvernance » et les droits de l'homme, considérés comme des présupposés implicites des agences des Nations unies, ne sont finalement pas des prérequis au développement. Notons que les théories de l'économie sur lesquelles reposent ces analyses prennent peu en compte dans leur modèles les modes de vie et les pratiques « traditionnelles »/ précapitalistes des populations (échange, réciprocité, troc, droits d'usage collectifs...). Elles se placent dans une perspective libérale et reposent sur le droit de propriété. Cependant cette approche trouve un réel écho dans les pays émergents et en développement, alors qu'elle est remise en cause dans les pays industriels du fait des mouvements altermondialistes et de la crise actuelle.

La croissance est également portée par les migrants internationaux qui, grâce à leurs initiatives personnelles et leurs investissements, parfois par le biais des réseaux diasporiques, contribuent à créer richesse et emplois au Sud. Dans le cinquième chapitre, Véronique Petit s'interroge justement sur le rôle des migrants comme agents de développement. Ses commentaires se concentrent en particulier sur les migrants dits qualifiés ou très qualifiés. En effet, les migrations internationales ont été longtemps associées à des flux de personnes peu qualifiées tentant d'échapper à la misère en accédant à des économies leur offrant de meilleures opportunités et n'ayant que leur force de travail à offrir. Si cette réalité demeure vraie, le niveau d'éducation ou la soif d'acquérir de

nouvelles compétences contribuent au développement d'économies de l'éducation et à la mobilité internationale. Parallèlement à la mobilité des étudiants, le processus de mondialisation accentue la concurrence entre les Etats qui cherchent à capter les migrants les plus qualifiés, les investisseurs et les créateurs d'entreprises afin de nourrir la croissance de leur économie. La circulation des élites pose la question du *brain gain* : à qui profitent les retombées de cette forme de migration ?

Les ressources humaines, tout autant que les ressources naturelles, peuvent être très recherchées en fonction de leurs qualités et constituer dès lors un enjeu stratégique dans un monde concurrentiel. Sur une planète que l'on pense (déjà) surpeuplée et dont certaines zones deviennent inhospitalières souvent du fait même des activités humaines, l'accès à la terre constitue une question très sensible. Dans un monde de plus en plus urbanisé, mais avec de grandes disparités selon les régions et les niveaux de développement, la pression foncière serait-elle la manifestation la plus évidente d'une planète surpeuplée ? C'est à cette question que Luc Cambrézy et Yves Magnon s'intéressent dans le sixième chapitre. Si la pression foncière est le corollaire de la pression démographique, l'accès à la terre passe alors par la densification du peuplement dans certaines régions ou par la colonisation et la mise en valeur de terres encore inoccupées (savanes, forêts,...). Mais la question des droits fonciers est transversale à ces différentes problématiques : comment faire évoluer une gestion de la terre relevant de droits coutumiers établissant les droits de lignages ou de communautés vers un droit moderne valorisant individu et propriété privée ? La commercialisation de la terre dans des contextes de pluralités de droits se heurte à des principes éthiques, mais surtout à la réalité trop peu prise en compte de la diversité des pratiques et des cultures dans leurs rapports à la terre. Les processus de marchandisation – de plus en plus dénoncés par ceux qui s'insurgent contre ce qu'ils appellent « l'accaparement des terres » - posent la double question de la disponibilité de la terre (occupée ou non) et de la légitimité des acteurs ; celle des populations autochtones face aux nouveaux arrivants, celle des Etats contre leurs propres citoyens, souvent les plus marginalisés ; celle d'Etats « prédateurs » riches et puissants face aux Etats pauvres.

La répartition des populations rurale et urbaine a été évoquée dans plusieurs chapitres. Elle fait partie des dynamiques démographiques contribuant à redéfinir les enjeux contemporains. Dans le septième chapitre, Bernard Tallet pose la question de l'étanchéité de la frontière entre ces deux ensembles de plus en plus liés, intriqués, plurifonctionnels et dépendants. Il s'attache à expliciter les relations villes / campagnes à travers l'examen des pratiques de production et de mode de consommation, et l'analyse des filières d'approvisionnement que ce soit en Amérique latine, en Afrique ou en Asie. Il prolonge les réflexions entamées par les précédents auteurs de cet ouvrage sur l'usage des terres et sur la cohérence des choix politiques en matière de développement, sur les intérêts parfois contradictoires des acteurs concernés. La rupture entre ruralité et monde agricole est consommée dans certaines régions, là où les paysans ne représentent plus qu'une part marginale de la population active. Inversement, les zones urbaines deviennent ou redeviennent également des zones de productions agricoles puisqu'il s'agit de répondre aux exigences de plus en plus fortes des habitants des villes toujours plus nombreux, toujours davantage soumis aux effets de mode y compris dans le champ de la consommation alimentaire.

Pierre Janin et Charles-Edouard de Suremain s'attaquent à l'analyse de l'insécurité alimentaire dans le huitième et dernier chapitre. Dans un premier temps, ces deux chercheurs définissent avec précision les différentes dimensions constitutives de l'insécurité alimentaire. Ils s'attachent ensuite à montrer la complexité de ce problème mettant en exergue la question des contextes et des échelles d'analyse. La prise en compte de cette complexité les pousse à la prudence critique lorsqu'il s'agit de proposer des indicateurs visant à établir une mesure de l'insécurité alimentaire. Une fois de plus, la dimension politique et idéologique ressurgit. Peut-être plus que dans d'autres chapitres, ils prennent en considération les représentations des populations, les héritages en matière de

consommation, les cultures locales, mettant en évidence les décalages entre ces populations et d'autres acteurs plus puissants (Etats, multinationales).

Croissance démographique, environnement, système politiques, migrations, accès au foncier, urbanisation, alimentation sont donc les principaux angles par lesquels la question du développement est ici abordée. Mais chacun de ces sujets renvoie inévitablement à tous les autres. C'est dans cette perspective que nous souhaiterions que ces chapitres soient lus ; en espérant que cette approche soit un rappel de la relativité des approches monodisciplinaires au regard de la complexité du réel.

Luc Cambrézy, Véronique Petit.